À ne pas manquer !

- À la Une : cérémonie des Voeux 2018 (pages 13 à 15)
- Hérin a fêté Noël ! (pages 9 à 11)
- Le site internet communal a fait peau neuve ! (pages 16 et 17)
- Quid de la fibre optique ? (page 18)
- L'info pratique à conserver et l'agenda des mois à venir (pages 2 et 20)

Hérin.Com'

Votre magazine communal

Février 2018

S'informer sur la ville, c'est facile !

Ville d'Hérin
www.ville-herin.fr

La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération

Parc naturel régional Scarpe - Escaut

NOTEZ-LE !

Pensez aussi à vous abonner à la page herin.com !

Consultez le site officiel de la ville www.ville-herin.fr

Guide de l'Habitant 2018

La Mairie a mis à jour son Guide de l'Habitant.
Il rassemble quantité de **renseignements utiles** (écoles, activités associatives, calendrier des fêtes et cérémonies, etc), et a été pensé de manière à vous faciliter la vie dans vos **démarches et recherches quotidiennes.**
Demandez-le à l'accueil de la Mairie ou téléchargez-le depuis le site internet officiel de la Ville : www.ville-herin.fr rubrique « Au quotidien/Nouveaux arrivants ».

Noces d'Or et de Diamant

La Municipalité fête les Noces des **couples qui ont eu ou auront 50 ou 60 ans de mariage en 2018.**
Les **inscriptions** seront prises **en Mairie jusqu'au 31 juillet 2018 :** munissez-vous de **votre livret de famille !**
La réception aura lieu le dimanche 21 octobre 2018 à 11 heures à la salle des mariages (Mairie).

Vous avez 16 ans ou presque ? Pensez au recensement militaire !

Modalités Les jeunes français(e)s doivent se présenter à la Mairie de leur lieu de domicile muni(e)s d'un **justificatif de domicile et d'un document attestant de leur nationalité française** (CNI, livret de famille). A l'issue des formalités administratives, il leur sera remis une attestation de recensement.

Pourquoi se faire recenser ? C'est une démarche citoyenne qui permet aux jeunes d'effectuer leur journée d'appel de préparation à la défense dans les délais légaux. Le certificat délivré à l'issue de cette journée leur permettra de **se présenter aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique** (diplôme d'Etat, permis de conduire, etc…).

Faites le point aujourd'hui pour votre santé de demain

L'assurance maladie du Hainaut vous propose de réaliser un **examen de santé complet et gratuit** dans les centres de Valenciennes, Cambrai ou Maubeuge.
Il s'adresse en priorité aux personnes bénéficiaires du RSA, aux jeunes de 16 à 25 ans en voie d'insertion, aux chômeurs et aux sans domicile fixe mais **il est ouvert à tous**. Vous serez pris en charge par **une équipe de professionnels** et bénéficierez de **conseils personnalisés.**
Prenez rendez-vous au 03.27.47.00.55 (pour Valenciennes) ou en ligne sur : www.anps-prevention-sante.fr

Ville d'Hérin - Hôtel de Ville
2 rue Jean Jaurès - 59195 HERIN

Tél : 03.27.20.06.06 - **Fax :** 03.27.20.06.07
Mail : *contact@ville-herin.fr*

Ouverture au public : 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Site web officiel : *www.ville-herin.fr*

HERIN.COM

Bulletin édité par le service Communication de la Ville d'Hérin
Mail : comm@ville-herin.fr
Directeur de la publication : M. Jean-Paul COMYN, Maire
Rédaction-Photographie : Service Communication
Conception graphique et Impression : Imprimerie Le Lièvre - Valenciennes/Cambrai - 03 27 76 51 76
Tirage : 2000 exemplaires.

SOMMAIRE

2-3 NOTEZ-LE !
4 EXPRESSION LIBRE
5-8 OCTOBRE - NOVEMBRE 2017
9-12 DECEMBRE 2017
13-17 JANVIER 2018
18 FEVRIER 2018
19 PAUSE DÉTENTE
20 EN PERSPECTIVE

ADIEU MONSIEUR VANDER BRECHT...

La Commune a perdu l'une de ses figures locales. Léon Vander Brecht est décédé le 11 janvier 2018 à l'âge de 97 ans. Les funérailles civiles ont été célébrées le 17 janvier et furent suivies d'une cérémonie. Les hommages rendus par le Conseil Municipal, Michel Bassez et Jean-Claude Dulieu témoignent du profond respect qu'inspirait cet **ancien Adjoint d'Alphonse Delpointe.**

« (…) Il laissera l'empreinte d'un homme simple, jovial et direct, soucieux du bien commun, attaché dans tous ses mandats ou ses fonctions associatives, sportives ou culturelles à agir au nom de l'intérêt général et de sa Commune (…) ».

M. Vander Brecht fut notamment, **de 1959 à 1989**, Adjoint au Maire en charge des travaux, de l'urbanisme, du cimetière, des écoles, des sociétés municipales, de l'action sociale et des aînés.
Nos condoléances vont à la famille de cette personnalité engagée qui a marqué l'histoire d'Hérin.

NOTEZ-LE !

Hausse des vols par ruse : la Sous-Préfecture incite à la prudence

Ils se prétendent agents du service public (sapeurs-pompiers, policiers, éboueurs, agents d'Enedis ou des impôts, etc), vendeurs de calendriers ou artisans… Les malfaiteurs usent désormais de tous les prétextes pour pénétrer dans votre domicile et vous soutirer de l'argent voire dérober vos objets de valeur.

Face à une **augmentation de 20% des « vols par ruse » dans l'arrondissement de Valenciennes en 2017**, la Sous-Préfecture appelle à la plus **grande vigilance**. Voici quelques **consignes à suivre et à transmettre aux personnes les plus vulnérables** de votre entourage, premières cibles de ces escrocs sans scrupules.

ON SONNE A VOTRE PORTE. NE LAISSEZ PAS ENTRER LE PREMIER VENU CHEZ VOUS !

- Utilisez votre **entrebâilleur** si vous en possédez un.

- Il arrive que des voleurs retiennent les occupants à la porte d'entrée en leur parlant, pendant qu'un complice s'introduit dans la maison par l'accès arrière : **verrouillez votre porte de derrière.**

- **Contrôlez attentivement les documents d'identité ou la carte professionnelle** de la personne en question et, en de cas de **doute, appelez la Police** (composez le 17).

- Souvenez-vous que des **agents du service public, des collaborateurs employés par une banque ou une compagnie d'assurances (par exemple) n'arrivent jamais à l'improviste.** Un **rendez-vous** est toujours pris au préalable. Méfiez-vous des prétextes : **exigez une preuve**. En cas de **doute, proposez un autre rendez-vous** et **passez un appel à la société** pour vérifier la véracité du passage de l'employé.

- Si un **quêteur** se présente chez vous, **faites-le attendre à l'extérieur et fermez la porte** le temps d'aller chercher l'argent. Ne revenez pas avec votre porte-monnaie. **Si la personne est entrée chez vous, ne la laissez pas seule**. Au besoin, faites appel à un voisin ou à un proche.

- Ne vous laissez pas piéger par les personnes sonnant à votre porte et **simulant un malaise ou une blessure**. Si la personne est sincère, expliquez-lui que vous **appelez les services de secours** et qu'une aide professionnelle est en chemin. Parlez avec elle : c'est une manière de lui apporter de l'assistance.

EXPRESSION LIBRE

HERIN EN FORCE

Chères Hérinoises, Chers Hérinois,

L'année 2017 a été rythmée par les élections présidentielles, législatives et sénatoriales. Comme toutes les communes, agents de la ville, bénévoles et élus locaux ont permis de faire respecter **le principe fondamental de la démocratie.**

Cependant, **l'inquiétude demeure sur les réformes envisagées pour les collectivités locales.**
La suppression de postes de fonctionnaires territoriaux, la volonté de réduire les dépenses de fonctionnement et l'exonération massive de la taxe d'habitation provoquent une certaine **perplexité concernant l'avenir financier des communes.**
Une fois encore, il va falloir **redoubler d'efforts pour trouver des solutions afin de maintenir un service public de qualité.** Ces nouvelles données seront prises en compte lors du **débat d'orientation budgétaire (DOB) de février.** Puis, **en mars, le budget primitif** sera voté par le Conseil Municipal. Ces exercices comptables seront pilotés par Monsieur Joel Sauvage, Adjoint aux finances, à qui nous accordons toute notre confiance.

Cela étant, **nous poursuivons notre programme afin de donner un nouveau visage à notre ville.** Nous maintenons le cap. **Les travaux prévus sur les budgets 2017 et 2018 seront réalisés** :

- Inauguration de la plaine sportive (mai),
- Deuxième phase de la vidéosurveillance,
- Travaux de toiture et isolation aux écoles primaires,
- Des travaux de voirie qui restent à définir,
- D'autres travaux et équipements s'ajouteront en fonction des imprévus.

Le groupe « Hérin en Force » vous souhaite un bon début d'année.

Bien à vous. **Bernard DEGROS**

Ensemble pour Hérin ...

Liste d'Union et de Rassemblement pour l'intérêt Communal

Michel Bassez
Conseiller Municipal,
Maire Honoraire,
Président de la liste PCF,
Front de Gauche,
et du Groupe
« Ensemble pour Hérin »

Chères hérinoises, chers hérinois
Les gouvernements successifs ont la fâcheuse habitude de faire la chasse aux chômeurs et aux allocataires du RSA. Ces gens-là sont, aux yeux de nos gouvernants, coupables de leur situation, ils devraient donc respecter les devoirs qui leur sont imposés. M. Macron l'a dit récemment, il faut bien qu'il y ait des règles quand même! Obligation du suivi individuel, obligation d'accepter toute offre raisonnable après deux refus et fournir en plus un travail gratuit, tandis que le gouvernement vient de faire un chèque de plusieurs milliards d'euros aux assujettis à l'ISF. Mme M. Pénicaud, ministre du Travail, applaudit à cette décision : elle qui payait 62 000 euros d'impôts au titre de l'impôt sur la fortune en payera en 2018 « ZERO » !
Alors il convient, de temps à autres, de remettre les pendules à l'heure car existe toujours dans nos sociétés libérales le risque de s'habituer, de ne plus réagir, de renoncer… Et bien non, hors de question !
Il y a aussi dans notre société cette catégorie d'assistés sociaux qui font en permanence la chasse aux allocations en tout genre, ils trouvent même cette situation somme toute confortable et ils s'y complaisent. Alors les contribuables payent pour ceux qui n'ont pas envie de travailler, au lieu de chercher du boulot, ils s'enferment délibérément dans la trappe à pauvreté. Il est temps, mes chers amis, de revenir sur terre. Deux chiffres suffiront.
① **un peu plus 1/3 des personnes** qui auraient droit au RSA ne le demandent pas parfois parce qu'ils ne sont même pas informés sur leurs droits, qu'ils jugent les démarches trop complexes ou simplement qu'ils refusent le stigmate d'assisté. Oui, chez les « pauvres » on a sa dignité humaine.
② **les 2/3 des adultes** (hors étudiants et retraités) en situation de pauvreté ont un emploi ou en recherchent activement un. Les pauvres sont comme tout le monde, ils n'ont pas envie de tomber dans la trappe et ils s'activent beaucoup pour en sortir.
Allez les amis, une très belle année à chacune et chacun, de la résistance, du rassemblement, du débat de fond et le tout sur un fond d'excellente santé !

Michel Bassez

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs. Conformément à la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les groupes politiques représentés au Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression. Cet espace restera vierge lorsque le texte ne nous sera pas parvenu (ou sera parvenu hors délai). En référence au règlement intérieur du Conseil Municipal modifié le 23 septembre 2014, les règles suivantes doivent être respectées : forfait de 2 000 signes (+/- 10% ; ponctuation comprise), soit environ 25 lignes ; dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres ; le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait

FIN OCTOBRE NOVEMBRE

TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Le Département a rénové la passante RD70 !

La semaine du 13 novembre, la circulation était un peu difficile dans les **rues J-J Rousseau et du 11 novembre**, ainsi que du côté du **chemin de Rouvignies**. Mais c'était pour la bonne cause ! Des **affaissements de chaussée** étaient à déplorer sur cet axe fréquenté mais **l'intervention du Conseiller Départemental Jean-Claude Dulieu** – sollicité en mars dernier par les élus – a rapidement porté ses fruits. **La rénovation a été prise en charge financièrement par le Département**, et était bouclée en l'espace de trois jours. Un soutien appréciable dont la ville est reconnaissante.

VIE ASSOCIATIVE

Des bonbons ou un sort !

L'association « Arts en mouvement » a dignement fêté Halloween ! Le 1er novembre, l'association « Equi Harmonie » de Raismes avait invité le groupe de jeunes danseuses hérinoises à partager un moment magique...

L'occasion rêvée de présenter leur **nouvelle chorégraphie intitulée « Poudlard 2017 »**, pour la toute première fois ! Les Harry Potter en herbe ont brillé grâce à leurs baguettes magiques mais avant tout grâce à leur superbe prestation.

Un peu plus tard en novembre, les jeunes filles ont participé au **Show Dance 2017** de Saint-Amand-les-Eaux, puis le 13 janvier au **Festi'cœur** de Somain, **organisé au profit des Restos du Cœur**. Chaque danseur, petit ou grand, devait faire un don alimentaire pour pouvoir accéder aux planches du théâtre Gérard Philippe. N'hésitez pas à les suivre dans leurs prochaines aventures !

Arts-en-mouvement-HERIN

VIE ECONOMIQUE

« Etude & design » s'occupe de votre mobilier sur mesure, de A à Z !

Franck Gamez s'est lancé seul dans l'aventure de l'auto-entreprenariat en mars 2017, mais il est loin d'être novice dans le domaine de la **conception de meubles**. Fort d'une **expérience de vingt années** dans la même activité grâce à la précédente société qu'il avait montée avec des collaborateurs, son crédo reste le **mobilier sur-mesure, de milieu et haut de gammes.**

Quel que soit votre projet (cuisine, salle de bain, dressing, placard, meuble TV, séparation de pièces, etc), ce **spécialiste** déterminera vos besoins et vous proposera une solution adaptée à vos souhaits et à votre budget. Conseil, agencement, chiffrage du devis, simulation 3D, fabrication, installation : **son accompagnement est total.**

Travaillant **divers matériaux** (mélaminé, stratifié, médium, bois véritable, produits verriers, etc), il se déplace dans le département du Nord, voire du Pas-de-Calais, selon le projet.

Ses réalisations sont visibles sur sa page Facebook.

Siège social : 16 Avenue du 11 novembre 1918 - 59195 Hérin
Prenez R.V par tél. au 07.69.478.007
Mail : etudedesign@free.fr - **Facebook :** etude et design

Le centre de loisirs d'octobre avait des allures de monde magique !

60 enfants ont participé à l'accueil de loisirs qui s'est déroulé du 23 octobre au 3 novembre 2017. La directrice, **Malika Gosselin**, avait mis sur pied un **attrayant planning d'activités**, variant de balades en pleine nature à la recherche de matériaux liés au thème (« *le monde magique des insectes* »), sorties à Caval Kid, à la piscine, au laser-game.

L'équipe d'animatrices/teurs composée de Marie-Héléna, Amandine, Perrine, Cassandra, Anaïs et Joordane étant toujours d'attaque **pour veiller sur les enfants tout en les amusant,** un costume sur le dos ou des patins aux pieds ! ☺

L'école élémentaire a son logo officiel !

Au départ du logo, il y avait un concours lancé en juillet 2017 dans toute l'école. Les élèves volontaires avaient une petite semaine pour y travailler… Puis un jury composé d'adultes et d'élèves de chaque classe a choisi 5 travaux parmi les **76 propositions des enfants concurrents**. Tous méritent d'être félicités pour leur créativité et leur participation active !

Mais chaque proposition a reçu des points en fonction de son classement. **Le numéro 1 a ainsi récolté quelques 44 points !** Vous voyez sur la photo **le groupe d'auteures (Margot FILMOTTE, Lila ROBYNS, Mathilda BRUNIAUX, Laura FARIA et Justine LANDRAIN) de CM1 remettant officiellement le logo au directeur de l'établissement scolaire, M. Bar, au cours d'une cérémonie spéciale avec les parents,** le 27 novembre dernier.

Ce symbole figure donc en en-tête de tous les documents officiels. **Il représente notamment un livre ouvert donnant sur un espace vert nous guidant vers une école…** Mais bien d'autres détails s'y cachent, révélant à quel point **le travail des lauréats a fait l'objet d'une recherche poussée !** En effet, les écoliers ont découvert qu'**Henri Barbusse et Louise Michel** étaient écrivains et militants pour la paix après avoir combattu ou résisté pour défendre la France.

Prenez, vous aussi, le temps de l'étudier !

Dates d'inscription au centre de loisirs d'avril

Les inscriptions à l'Accueil de Loisirs d'avril (du 23 avril au 4 mai 2018, de 10h à 16h, incluant la cantine) seront prises les **jeudi 22 mars et mardi 27 mars,** de **9h à 11h30 et de 14h à 16h30 au service jeunesse** (rez-de-chaussée du bâtiment P.M.I, derrière La Poste).

Prévoir :
Le dernier avis d'imposition du responsable légal ; le carnet de vaccinations de l'enfant ; l'attestation d'assurance Responsabilité Civile ; l'attestation CAF ; le règlement (en espèces ou chèque, à l'ordre de la régie monétique).

Si vous ne pouvez vous déplacer durant ces créneaux horaires, **il est désormais possible d'inscrire votre enfant en envoyant un mail à Malika Gosselin** *(voir coordonnées ci-dessous)* et en **déposant votre chèque dans la boite aux lettres de la Mairie** (porte blanche).

Contact :
Tél : 03.27.20.52.83
Mail : m.gosselin@ville-herin.fr

Ateliers cyberb@se et mise à disposition d'ordinateurs - Services gratuits

Vous souhaitez **renforcer vos compétences en informatique ?** Pensez aux **ateliers dispensés par Michaël**, dans une ambiance sympathique !

Vous avez besoin d'**accéder à un ordinateur** pour effectuer vos **démarches en ligne** ou réaliser des **travaux** divers ? Pensez également à l'**Espace Numérique de Proximité Barbusse/ Michel** (accès proche de l'entrée de la périscolaire, rue Jules Guesde) ! **Des ordinateurs et un accès à internet sont mis à votre disposition gratuitement.**

- **Consultez le planning des prochains ateliers gratuits** sur le site officiel de la ville : www.ville-herin.fr – « Les ateliers cyberbase »

- **Nouveaux horaires 2018 :**

- Ateliers adultes : lundi et jeudi de 16h30 à 18h30 ;

- Libre accès et aide personnalisée : mercredi (accueil enfants et libre accès) de 14h à 17h30.

Infos au 03.27.19.11.46 ou par mail : m.richard@ville-herin.fr

1 142 arbres de plus dans la Commune, grâce à la Porte du Hainaut

Le 23 novembre, Jean-Paul Comyn et son Adjoint Jean-Marc Mortreux se sont rendus à Raismes pour récupérer la dotation en végétaux accordée par la Communauté d'Agglomération dans le cadre de l'opération « Plantons dans nos Communes ». Une action menée en partenariat avec le **Parc Naturel Scarpe-Escaut** dont le rôle de conseiller est fondamental.

Cette année – la 7ème consécutive – 10 761 arbres ont été distribués, pour un budget de 44 000 € : un record ! Un record également pour **Hérin, qui s'érige en bon élève de la politique environnementale** parmi ses semblables. *« Recevoir plus d'un dixième de la dotation globale est une fierté pour la ville*, a expliqué le Maire. *Mais les honneurs reviennent aux techniciens du service « espaces verts ». Je crois que d'ici quelques années, Hérin sera reconnue comme un exemple à suivre ».*

Un exemple pour les plus jeunes aussi, **puisque les écoliers de l'école élémentaire H. Barbusse – L Michel seront mis à contribution**, comme l'ont déjà été les petits de maternelle par le passé. Ces **plants** seront visibles du côté du **complexe sportif** : un atout naturel pour délimiter la parcelle en hauteur et pour protéger les sportifs du vent.

A noter que l'agglo entend atteindre les 100 000 plants d'ici dix ans et lancera, **en 2018**, une nouvelle opération baptisée **« plantons dans nos écoles »**.

La ville progresse sur le chemin des villes et villages fleuris !

La remise des prix du prestigieux label de qualité du cadre de vie a eu lieu le 25 novembre 2017 au cinéma « le Gaumont » à Valenciennes. Et c'est avec joie qu'élus et agents municipaux ont reçu le **Diplôme d'Honneur mention « Très Bien »** remis par **Nord Tourisme et le Département du Nord.**

Pour mémoire, le jury était passé dans la Commune le 3 juillet dernier et avait remarqué **la motivation et les efforts constants** menés par Jean-Marc Mortreux et l'équipe des Espaces Verts.

La **grille d'évaluation** portait notamment sur la valorisation de la ville par le végétal et le fleurissement, les actions de promotion de la démarche et les modes de gestion du patrimoine naturel communal. Au total, 186 communes du département ont candidaté à cette 59ème campagne.

Rappel : animaux et sécurité des personnes

Des mesures de police administrative sont à la disposition des maires dès lors que la sécurité des personnes et des animaux domestiques est mise en danger en raison des conditions de garde d'animaux susceptibles d'être dangereux, qu'ils appartiennent à des espèces domestiques ou à des espèces non domestiques.

Le maire peut plus particulièrement :

- Prescrire au propriétaire ou au gardien d'un animal susceptible de présenter un danger de prendre des mesures de nature à prévenir tout risque.
- En cas d'inexécution par le propriétaire ou le détenteur de l'animal des mesures prescrites, par arrêté, placer l'animal dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci.
- En cas de danger grave et immédiat pour les personnes ou les animaux domestiques, ordonner par arrêté que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à la garde de celui-ci et, le cas échéant, faire procéder à son euthanasie.

Ces dispositions s'appliquent également aux chiens susceptibles d'être dangereux (chiens de première et de deuxième catégorie). Il est rappelé que la détention de ces chiens est strictement encadrée.

N.B : Tout propriétaire de chiens de 1ère et de 2ème catégorie doit posséder un permis de détention délivré par le maire de la commune de résidence (sous conditions) et doit obligatoirement faire réaliser une évaluation comportementale du chien par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale.

Lorsqu'un chien représente un danger, le maire peut demander une évaluation comportementale de l'animal par un vétérinaire, même si celui-ci ne fait pas partie des chiens catégorisés. A la suite de cette évaluation, le maire peut imposer au propriétaire de l'animal de suivre une formation portant sur l'éducation et le comportement canin, sanctionnée par l'obtention d'une attestation d'aptitude. L'ensemble de ces frais est à la charge du propriétaire.

Toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie.

Source et informations complémentaires : http://agriculture.gouv.fr/animaux-de-compagnie-reglementation-des-animaux-dangereux

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
Poursuivre le devoir de mémoire, plus que jamais

Ce samedi pluvieux, toute la région a commémoré le 99ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. A Hérin, les écoliers et leurs parents, les associations, les habitants et les élus ont célébré la mémoire des hommes et des femmes tombés pour la France.
A la veille du centenaire de cet évènement marquant la fin des combats de la 1ère Guerre mondiale, la victoire des Alliés et la défaite de l'Allemagne, le Maire a prononcé un récit vibrant où se mêlait émotion et espoir d'un monde meilleur.

Dans la continuité de la cérémonie, une vingtaine d'enfants de l'école H. Barbusse - L. Michel a eu le courage de braver le froid et l'humidité ambiante, après un chocolat chaud offert par la Municipalité à la salle des fêtes.
Entre dépôt des gerbes, lecture du message du Secrétaire d'Etat et prestation de l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale, les élèves ont réalisé une **mise en scène touchante**.
Postés autour du Monument aux Morts, sous l'œil encourageant de M. Bar, ils ont interprété - avec **la conscience du poids des mots** - le quotidien d'un **soldat**, en reprenant les paroles de la chanson éponyme de Florent Pagny. Une participation naturelle, selon le directeur de l'établissement scolaire, convaincu que : *« L'école doit véhiculer cette mémoire historique et les grandes valeurs de la France. Pour ne plus jamais refaire les mêmes erreurs »*. Cette guerre a fait plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils.

M. le Maire et son équipe remercient chaleureusement toutes les personnes présentes et notamment les enfants pour leur investissement en ce jour symbolique : il devient rare de voir autant de monde lors des commémorations…
Retrouvez toutes les photos sur le site officiel de la Ville : http://ville-herin.fr/actu-images - onglet Albums photos

Deux Médailles Régionales, Départementales et Communales…

Le 10 novembre 2017 en Mairie, M. Michel Bassez et son épouse Annie ont été mis à l'honneur en présence du Conseil Municipal et de leurs famille, collègues et amis.
« Cette médaille récompense les agents et les élus des collectivités. Elle est le symbole de votre participation à la vie de votre Commune » a spécifié le Maire, Jean-Paul Comyn.

Déjà titulaire de cette médaille pour 20 et 30 années de dévouement au service de la Commune, **Michel Bassez** a ainsi reçu **l'échelon « Or »**. Sa carrière a débuté à Hérin en mars 1977. Il a successivement occupé les fonctions de Conseiller Municipal, Adjoint au Maire et Maire. Il est actuellement Conseiller Municipal et Maire Honoraire.

Annie Bassez a intégré la Mairie d'Hérin en janvier 1997 en tant qu'agent administratif auxiliaire. Titularisée en 1998, elle exerce aujourd'hui au service Etat Civil et à l'accueil. Elle a ainsi été gratifiée de l'**échelon « Argent ».**

… Et huit diplômes de la Médaille du Travail ont été remis en novembre

Environ 300 000 médailles sont décernées chaque année en France. **Derrière ces médailles, ce sont 20, 30 voire 40 années de travail** pour les plus anciens. *« Cette médaille ne récompense pas seulement votre investissement auprès du secteur public ou privé. C'est également un hommage à votre apport en tant que citoyen à la collectivité »* a indiqué le Maire avant de laisser **Claudine Kern**, son Adjointe en charge des cérémonies et festivités, dresser le parcours de chacun des récipiendaires.

Ont été mis à l'honneur et chaleureusement félicités, ce 11 novembre :
- **Médaille d'Argent (20 ans)** : M. Stéphane Dessaint, M. Hugues Lecomte et Mme Frédérique Montuelle ;
- **Médaille de Vermeil (30 ans)** : M. Didier D'Hondt (excusé) ;
- **Médailles de Vermeil et d'Or (35 ans)** : M. Didier Vasseur ;
- **Médaille Grand Or (40 ans)** : M. Julien Tiertant, M. Jean Verdy et M. Francis Viseur (excusé).

Hérin a fêté Noël !

Tout a commencé avec la fabrication et la rénovation des éléments de décoration extérieurs (personnages, sapins, etc) par les services **techniques et espaces verts municipaux…**

Tandis que les agents installaient **boules et guirlandes** lumineuses, les **enfants** ornaient **dix sapins de bois** d'adorables motifs, joyeux et colorés.

Comme chaque année, les élèves des **écoles maternelles Gabriel Péri et Frédéric Joliot-Curie** ont mis la main à la pâte !

Ces arbres ont été **exposés en divers endroits de la Ville** pour le plus grand plaisir des passants !

Bravo pour votre créativité et merci pour votre participation ! ☺

Hérin a fêté Noël !

Le 9 décembre, près de 150 enfants et parents ont participé à la grande animation gratuite proposée par la Municipalité sur le thème de Noël.

La Place Henri Durre (face à la pharmacie) s'était parée de **décors féériques.** Tous les ingrédients étaient réunis pour créer u**ne ambiance chaleureuse et gaie !**

Par chance, un **temps clair et sec** a permis de profiter au maximum de cette après-midi enchanteresse : les plus jeunes pouvaient s'adonner à une **balade en calèche,** déguster un **chocolat chaud** et faire des **selfies avec le Père Noël** en personne… tandis que **la chorale « Chœur à l'unisson »** entonnait des **airs de saison.**

Et comme la Ville avait pensé à tout, les bambins pouvaient **déposer leur lettre à destination du Pôle Nord dans une boîte rouge très reconnaissable…** Postée avant le 17 décembre, une réponse était assurée… L'avez-vous reçue ?

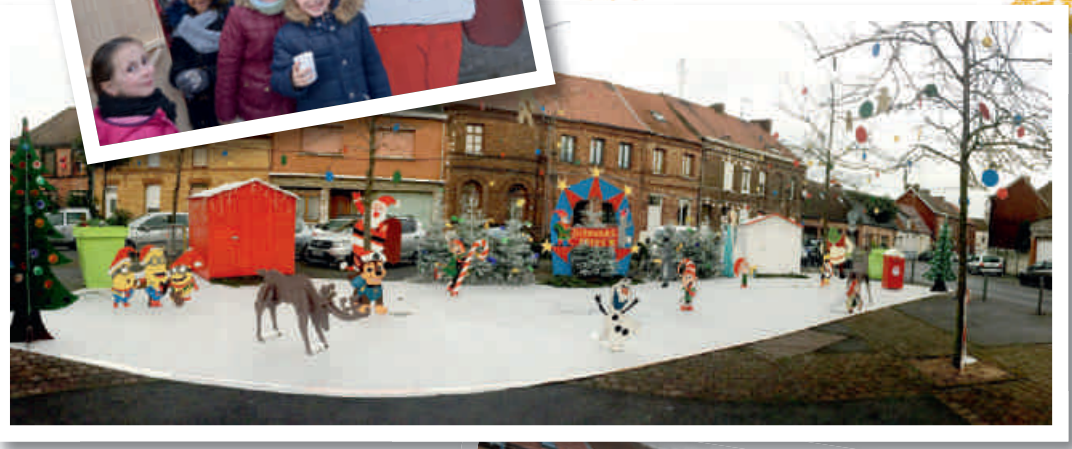

Hérin a fêté Noël !

Noël c'est aussi... La distribution des colis...

La 2ème semaine de décembre, c'est le branle-bas de combat à l'Espace Alphonse Delpointe ! Élus et employés se mobilisent pour confectionner et offrir plusieurs centaines de colis gourmands.

Entre le 12 et le 15 décembre, **609 coquilles et autant de valisettes aux plaisirs sucrés** ont été distribuées aux élèves des trois écoles, aux équipes enseignantes et communales (actifs, contractuels et retraités) ainsi qu'aux membres de l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale.

... L'heure d'un spectacle très attendu ...

C'est devenu un **rituel** instauré par la Municipalité.

Le 15 décembre 2017, **Yves Durêve - artiste conteur - magicien - ventriloque -** a transporté les enfants dans un monde merveilleux où se bousculent tours épatants et personnages intrépides lors de son spectacle « La malle de mon père ».

Ce jour-là, **un petit-déjeuner et un goûter gourmands ont été servis dans la bonne humeur** par Claudine Zoccali, Adjointe à la Jeunesse et à la vie scolaire, Murielle Scherer, Conseillère Municipale déléguée et Malika Gosselin, coordinatrice Jeunesse.

AINÉS ET SOLIDARITÉ

... Et un grand moment de Solidarité !

Le partage est une valeur indissociable du Centre Communal d'Action Sociale. Et Noël offre une occasion supplémentaire d'apporter un peu de réconfort à ceux qui sont dans **le besoin...** Du 16 au 19 décembre, les membres du Conseil d'Administration et les bénévoles du C.C.A.S - emmenés par Dominique Hourez et Sabrina Basquin - ont conçu et remis **264 colis aux personnes âgées de 70 ans et plus et 49 colis alimentaires aux bénéficiaires.**

Cette attention particulière permet à la fois de s'accorder un **repas amélioré** en cette période de réveillon et **favorise les échanges bienveillants.**

LA PRÉCARITÉ, LA VIEILLESSE OU L'ISOLEMENT VOUS TOUCHE OU CONCERNE L'UN DE VOS PROCHES ?
N'hésitez pas à **contacter le C.C.A.S** pour instaurer **un suivi. Tél :** 03.27.20.06.18 – **Mail :** ccas@ville-herin.fr

VIE ASSOCIATIVE

Noël joyeux chez nos anciens !

Fin 2017, le Père Noel avait délégué ses pouvoirs à la Mère Noël ! C'est sous les applaudissements nourris des membres du club que cette dernière est arrivée pour animer l'après-midi festive…

Entre le **goûter** - coquille au beurre et confiture arrosée d'un verre de bulles - la danse en ligne, les jeux de cartes ou de dadas et la distribution de chocolats, le temps a passé très vite. Avant d'immortaliser le passage de la Mère Noël, **chacun a reçu un panier de gourmandises sucrées et salées.**

Une semaine avant, la fête avait déjà commencé avec **le repas de fin d'année au restaurant « La Charmille »** à Avesnes-les-Aubert. Là aussi l'ambiance était de la partie et le spectacle de plumes fut très apprécié.

Le club se réunit chaque jeudi de 14h à 18h30 à la salle des fêtes.

Trois jeudis vous sont offerts pour tester, alors n'hésitez pas ! Venez nous rejoindre, amateurs de jeux de société - et **en particulier « les beloteux »** dont nous manquons. Bonne humeur assurée !

Contact : Dominique Hourez, Présidente : **Tél.** 06 22 08 36 17.

Le Capitaine Nawrocki a quitté le C.I.S d'Anzin

Le 15 décembre, le Maire, Jean-Paul Comyn, Bernard Degros, Conseiller Municipal et Jean-Marc Mortreux, Adjoint à l'urbanisme et Président de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Hérin - se sont rendus à la **soirée organisée en l'honneur du Capitaine Nawrocki, sur le point d'être muté.**

Chef du Centre d'Incendie et de Secours d'Anzin qui couvre le secteur d'Hérin lors de la déclaration de sinistres, le jeune Capitaine est appelé à exercer de nouvelles missions au sein du SDIS de Lille. Une très belle carrière s'ouvre à lui !

Nos élus l'ont chaleureusement félicité et lui ont remis la Médaille de la Ville en remerciement des services rendus à la Commune.

VIE ECONOMIQUE

Votre fidélité au marché à nouveau récompensée !

Le 23 décembre 2017 - soit un an après le dernier tirage au sort - les détenteurs de la carte de fidélité au marché communal étaient réunis sur la Place Roger Salengro, aux côtés de Franck Scartoccetti, Adjoint au Maire en charge du développement économique local, de l'emploi et de la formation, et de nombreux élus.

Les adeptes des emplettes au grand air ont **participé au tirage au sort des paniers garnis récompensant la fréquentation régulière des étals** de produits frais installés chaque samedi matin en centre village.

Le premier lot (comportant une brioche de la boulangerie Slomiany, un lot offert par la Mairie et un autre par M. et Mme Bertout) **a été remporté par Mme Sabine Sumera. Mme Solange Lussiez, Mme Nicodème et Mme Deloeil** sont, quant à elles, reparties avec l'un des **autres lots mis en jeu par le maraîcher et la Mairie.**

La Municipalité remercie ici **la société de maraîchage « Les trèfles » et M. Régis Slomiany, boulanger,** pour leur aimable contribution.

A vous qui nous lisez, n'hésitez plus ! **Faites vivre votre marché et retrouvez la convivialité et le goût du frais, du bon, de l'authentique !**

Envie de consommer local ?

Les équipes des agglos de La Porte du Hainaut et de Valenciennes Métropole ont mis au point **un guide des producteurs locaux.**

A l'heure où l'on cherche à **manger plus sainement**, il tombe à pic !

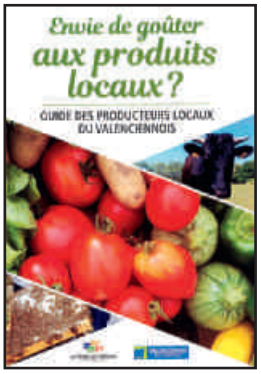

Retrouvez **67 éleveurs, céréaliers, maraîchers ou encore laitiers (bio pour certains)** dans ce **document pratique inédit** et disponible en Mairie (il en reste quelques exemplaires), dans les offices du tourisme, chez les producteurs, dans les médiathèques et **sur le site internet des deux agglos.**

Bon appétit !

FESTIVITÉS

Vœux de la Municipalité 2018
« Avec ses moyens, Hérin avance sur le chemin du renouveau »

La cérémonie des Vœux s'est tenue le dimanche 7 janvier en matinée. Dans son allocution, Jean-Paul Comyn a mis l'accent sur des thèmes chers à son coeur : la persévérance, l'action et l'effort collectif. Avec un seul objectif en tête : voir la ville évoluer positivement.

Accueillis par la haie d'honneur formée par les élus et sur un agréable air de jazz, les habitants ont pris place dans une salle des sports convertie en salle de réception. Dans les premiers rangs, on apercevait notamment **Marie-Claire Bailleux**, Maire d'Haulchin et Vice-Présidente de la C.A.P.H, **Isabelle Choain**, Maire de Prouvy et Conseillère Départementale ainsi que **Michel Raoult**, Maire de Rouvignies. Le Conseiller Départemental **Jean-Claude Dulieu** et le Député **Sébastien Chenu** avaient également fait le déplacement.

« Pas une cité-dortoir »

En qualité de Première Adjointe, Claudine Zoccali s'est installée à la tribune et a embarqué l'assemblée à bord d'un vol au long cours, de 365 jours. Après ses traditionnels vœux de santé, bonheur et prospérité, elle s'est lancée dans une série de **remerciements** en direction des acteurs qui font que *« la ville bouge, se développe, se transforme »*, citant **les écoles et les services municipaux**, sans oublier **les associations** et les nombreux **bénévoles** qui font vivre Hérin. *« Je fais le vœu de nous voir continuer à travailler ensemble, main dans la main, pour* ***faire de notre Commune un endroit où il fait bon vivre et non une cité-dortoir*** *»* a-t-elle déclaré avant de céder sa place à **Jean-Claude Dulieu**.

Ce dernier s'est montré impressionné par le bilan des maires du Canton, devenus des *« combattants, pas seulement de bons gestionnaires »*. Pour aider au **montage des projets municipaux, l'aide du Département n'est pas négligeable**. A Hérin, les subventions reçues ont permis, fin 2017, la réfection de la RD 70 en un temps record *(voir page 5)* et contribueront à celle de l'église cette année. Le rôle de **La Porte du Hainaut** étant tout aussi prépondérant.

Valoriser les talents hérinois

Un intermède gai et moderne exécuté par **l'association de danse en ligne (H.A.C.L.E)** fut proposé dans cette première partie de cérémonie, avant l'intervention du Député, chargé de remettre deux **Médailles de l'Assemblée Nationale** *(voir ci-après)*. Sébastien Chenu salua le dynamisme des associations culturelles et sportives et les efforts d'élus *« qui se donnent du mal »*, obligés de composer avec la suppression des contrats aidés ou de la réserve parlementaire.

Tandis qu'un **diaporama** retraçait les grands moments de l'année écoulée, **Christine Bajeart**, Adjointe à la Culture, monta sur l'estrade et accueillit les jeunes femmes mises à l'honneur dans le cadre de la **valorisation de la réussite scolaire** *(voir page 15)*.

La chorale « Chœur à l'unisson » interpréta quelques reprises populaires très appréciées du public, généreux en applaudissements. Puis la maitresse de cérémonie, **Claudine Kern**, Adjointe chargée des fêtes, invita **le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal** à rejoindre la scène.

Une attitude responsable

Usant du ton chaleureux mais direct qu'on lui connaît maintenant, le Maire présenta à son tour ses vœux de sérénité, de réussite et de santé à ses administrés. *« Votre présence ici démontre l'intérêt que vous portez à la vie de notre Commune et cela fait chaud au cœur »* **avança t'il avant de décrire une année 2017 «** ***bien remplie (…), qui nous a réservé des satisfactions et des vicissitudes*** **»**. Mais loin d'être défaitiste, **Jean-Paul Comyn maintient la barre et reste déterminé à atteindre les objectifs fixés** voilà presque quatre ans. *« Nous nous efforçons de faire au mieux pour faire évoluer la ville (…) même si nous devrons encore être attentifs et raisonnables en 2018 »*. Avec un champ d'action élargi et des sollicitations toujours plus nombreuses, la Municipalité se doit d'être sur tous les fronts, pour **«** ***défendre les intérêts de la population*** **».**

Une année 2017 satisfaisante en termes de réalisations

L'édile a ainsi passé en revue les dossiers aboutis en 2017 - ou sur le point de l'être - tels que **la mutation de la base Germinal en plaine sportive** *(inaugurée le 20 mai 2018, voir page 20)*, pour un coût total de 1 738 000 € TTC. Hérin a bénéficié ici des fonds de concours de la C.A.P.H à hauteur de 100 000 € et reste en attente d'autres subventions ; **la rénovation et la création de vestiaires et de sanitaires à la salle des sports** pour un coût de 186 000 € TTC (dont 61 000 € de fonds de concours de la C.A.P.H) ; la transformation du pôle jeunesse en **crèche multi-accueil de dix berceaux** par la société « L'il ô marmots » pour un montant de 172 000 € TTC (subvention de 120 000 € accordée par la CAF) ; **l'extension du réseau de vidéo-protection** pour 86 000 € TTC ; **la sécurisation de l'entrée des écoles maternelles** par des visiophones (17 000 € TTC) ou encore la **rénovation de l'éclairage public** dans la rue de Reims (29 000 € TTC).

A cela s'est ajoutée **l'acquisition d'immeubles** : le dispensaire de la CARMI pour 88 000 € en vue de sa **conversion en maison de santé pluridisciplinaire** et un **terrain** au niveau du « Galibot » pour 38 000 €. Des **investissements en matériels** se sont également avérés **nécessaires** : un **broyeur de végétaux** utile au service espaces verts (subventionné par l'Agence de l'Eau pour moitié) et un **véhicule « Dacia »**, indispensable au remplacement de la vétuste « Mégane ».

Ces engagements traduisent une projection sur le long terme et répondent à des besoins réels, souvent urgents. Et pour les concrétiser, la **« chasse aux subventions »** est systématique.

2018 s'annonce aussi productive !

Rappelant que Rome ne s'était pas faite en un jour, Jean-Paul Comyn a levé le voile sur quelques-uns des projets qui occuperont les mois à venir : **la réhabilitation de l'église**, pour un montant estimé à 600 000 €. La ville bénéficiera d'un sérieux fonds de concours de la C.A.P.H pour 242 000 € et d'un soutien appréciable du Département pour 16 945 €. L'étude de l'importante **rénovation de la toiture et de l'isolation de l'école élémentaire Barbusse/Michel** sera également à l'ordre du jour, impliquant un budget prévisionnel de 1 100 000 €. Dans la continuité des années précédentes, la Municipalité **poursuivra l'amélioration et l'extension des réseaux** d'éclairage public, de la voirie et des trottoirs (une étude est lancée) et de la défense-incendie.

Enfin, la Ville souhaite **acquérir un immeuble à l'angle de la rue Hilaire Moreau** afin d'améliorer le **problème de visibilité** posé par le virage dangereux qui s'y trouve, à l'approche du passage du tramway.

Le Maire évoqua également le déploiement de la **fibre optique**, dont vous lirez les explications attenantes en page 18.

Contribuer au « bien-vivre ensemble »

La fin de son propos s'orienta sur **des sujets problématiques récurrents** - *« ce qui ne va pas bien et vous cause des soucis, mes soucis »* - en l'occurrence la **propreté de la ville** (déchets au sol, déjections canines pour lesquelles des sachets sont disponibles en mairie), le **stationnement gênant** bientôt réprimé, **l'insécurité routière…** Face à certaines mesures prises et qui déplaisent, le Maire invite à lui rendre visite *« pour discuter, si vous avez d'autres idées à proposer »*.

Enfin, il souhaita **la bienvenue aux nouveaux habitants et au groupement d'assistantes maternelles « Les p'tits poucets ».** Il adressa ses **remerciements aux associations locales, aux voisins vigilants, aux personnels communal et enseignant, aux acteurs du C.C.A.S** ainsi qu'à **l'ensemble du Conseil Municipal** pour leur investissement, chacun dans leur domaine.

Deux médaillés de l'Assemblée Nationale

Remises en guise de reconnaissance **par les députés de l'Assemblée, ces médailles ont été offertes à :**

M. Paul Lasselin, très surpris et ému d'être appelé sur scène. Né en 1950 à Haulchin, M. Lasselin a eu quatre enfants et a travaillé aux Filatures du Vert Gazon et à la Source du Clos de l'Abbaye de St Amand. **Très engagé dans le milieu associatif,** il fut président du Comité des Festivités Hérinoises durant dix ans, président des « Amis des Acacias » pendant vingt-deux ans et est, depuis 2016, trésorier de l'H.A.C.L.E, qui regroupe une dizaine d'activités. Actuellement, il anime les ateliers patoisants du « Ch'ti Manoir » pour le plus grands plaisir de ses amis passionnés.

Mme Marie-Christine Degardin, qui a consacré sa vie professionnelle aux enfants, était malheureusement indisponible ce jour-là pour des raisons personnelles. Elle a exercé de 1984 à 1988 à l'école maternelle Anatole France à Loos, puis à l'école maternelle Gallieni d'Anzin jusqu'en 2001. Elle est, depuis, Directrice de l'école maternelle Gabriel Péri d'Hérin, et fut faite Chevalier des Palmes Académiques.

Un très grand bravo à ces personnalités hérinoises pour leur parcours exemplaire !

Une distinction pour trois jeunes diplômées du Supérieur

Comme les années précédentes, un appel avait été lancé en direction des jeunes gens ayant obtenu un diplôme de type « Bac + 2 » et supérieur en 2017.

Trois jeunes femmes se sont faites connaître et ont été **distinguées par Christine Bajeart,** lors de la cérémonie des Vœux. *« Leur détermination leur permet de continuer toujours plus haut ou leur ouvre la route du monde du travail, concrétisant ainsi des années d'études et de sacrifices pour réussir ».*

- **Rachel Salah,** basketteuse au sein du FJEP Hérin, a obtenu, suite à son Bac techno en Biologie, un **BTS « Bio analyses et contrôles »** au lycée de l'Escaut. Lors de la dernière rentrée, elle a décidé de **changer d'orientation** et a intégré une **seconde année de Licence de Droit.** Ayant trouvé sa voie, elle envisage de poursuivre jusqu'au Master 2 et d'être, à terme, professeur dans ce domaine.
- **Céline Pageault** avait déjà été mise à l'honneur pour l'obtention d'une Licence de Lettres et Sciences Humaines en 2016. C'est avec plaisir que nous l'avons revue cette année, titulaire cette fois d'un **Master en Sciences Humaines et Sociales** (mention études culturelles). Souhaitant se tourner vers la vie active, elle a indiqué être **à la recherche d'un poste de bibliothécaire** dans le Nord de préférence, sans exclure de s'éloigner au besoin.
- **Héloïse Lebrun** *(absente sur la photo)* a, quant à elle, obtenu un **Master 2 en communication des entreprises et des organisations internationales.**

La Municipalité leur renouvelle ses chaleureuses félicitations et leur souhaite toute la réussite qu'elles méritent dans la poursuite de leurs études ou dans leur recherche d'emploi.

Retrouvez tous les albums-photos sur le site : www.ville-herin.fr

Pourquoi pas vous ?

Si vous êtes Hérinois(e) et que vous obtenez un DIPLOME DE NIVEAU « BAC + 2 » ET SUPERIEUR en 2018,

Inscrivez-vous en Mairie, muni(e) du diplôme obtenu et de votre pièce d'identité valide.

Votre présence sera indispensable le jour de la cérémonie des Vœux du Maire (janvier 2019) pour la remise, en mains propres, de la distinction et du cadeau offert par la Municipalité.

Infos et inscriptions : Service Culture - Tél : 03.27.20.06.04 - Mail : contact@ville-herin.fr

VIE ECONOMIQUE

Cette rubrique explique et valorise le parcours de citoyens hérinois, dont l'esprit d'initiative mérite d'être souligné !

En compagnie de **Franck Scartoccetti**, Adjoint au Maire chargé du Développement Economique Local, découvrez de **nouveaux services, utiles et proches de vous !**

Un burger frais et local pour un « rendez-vous » dans l'air du temps !

Franck Scartoccetti et Thomas Germain

Passionné de cuisine qu'il pratiquait déjà à l'âge de quatre ans aux côtés de sa grand-mère, ce jeune homme motivé a des idées plein la tête. Entré tôt dans la vie active mais taraudé par l'envie de se lancer à son compte, **Thomas Germain a repris en août 2017 le food truck et la marque « Le rendez-vous » (S.A.R.L)** créés par son frère et quelques amis, trois ans auparavant.

Après s'être formé à la gestion et à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, il arpente le Valenciennois depuis septembre avec **Franz, son collaborateur** aux compétences complémentaires. Dans son camion tout équipé règne une **ambiance à la fois décontractée et disciplinée** : *« l'idée est d'allier le concept du **fast-food à la qualité** »*, explique le gérant dont la philosophie est de privilégier le circuit court pour la composition de ses hamburgers. Ses sauces sont également faites « maison ». *« Nous tenons compte des **allergies alimentaires**, mais ne produisons pas (encore) de sans gluten ».* Les **végétariens et les étudiants** devraient, quant à eux, trouver leur bonheur ! Gros plus : **le food truck se privatise pour tout évènement familial ou professionnel !**

Siège social : 9 rue Pasteur 59195 Hérin
Tél : 07.81.97.38.17 *(commande possible par SMS)*

Mail : lerendezvousfoodtruck@gmail.com - **Retrouvez le planning des horaires et des emplacements de la semaine sur** lerdvfoodtruck *(ex : le mercredi midi devant Leroy Merlin, La Sentinelle)*

Des outils de communication multipliés pour mieux vous informer

Savez-vous qu'outre ce magazine, votre ville a fait de véritables efforts ces dernières années pour vous atteindre et vous informer ?

Car communiquer est essentiel. **Vous avez besoin et vous avez le droit, en tant qu'habitant, de connaître les actualités et les projets, les attraits comme les problématiques de votre Commune.** Parce que cela vous concerne de près, parce qu'il est question de service public, du développement de la cité, en toute transparence. Pour répondre à ces exigences, chaque collectivité fait des choix, en fonction de ses moyens. **Hérin tente ainsi de produire une communication de qualité en tenant compte de ses contraintes financières et humaines.**

Des évolutions malgré les contraintes

La Commune possède un « service communication » conduit par Sabine Lanselle - agent recruté en 2009 - sous la houlette du Maire, de la Directrice Générale des Services et de Christine Bajeart, Adjointe au Maire en charge de la Communication, de l'Information et de la Culture. **Ses missions principales** concernent la couverture des manifestations locales (reportages, photographie), la **rédaction** d'articles, la conception de ce **magazine**, l'alimentation du **site internet**, de la **fan-page Facebook** et du **panneau télétexte lumineux** (situé face à l'église), ainsi que des relations avec la **presse**.

Un soutien technique et informatique lui est apporté ponctuellement par **Michaël Richard** qui assume, entr'autres, l'animation de la cyber-base *(voir page 6 et l'article ci-dessous sur le site internet)*.

Une équipe restreinte donc, mais qui a **contribué à l'évolution de la communication**, comme l'explique **Pauline Hourez, Conseillère Municipale fortement impliquée dans ce domaine** : *« Les élus impulsent l'idée, la dynamique. Mais le travail de fond est réalisé par les agents. Ensemble, nous faisons en sorte de mettre la communication municipale au goût du jour en portant une attention particulière aux coûts que cela engendre »*.

En effet, avec quatre magazines annuels (proposant des QRcodes en couverture), quelques tirés-à-part, un compte Facebook gratuit et un site internet réalisé en interne *(voir encadré ci-dessous)*, **le budget consacré reste serré**. Cependant, des **investissements ont été réalisés en 2016 et 2017** avec la confection de **supports de communication mobiles** (une **banderole** notamment visible dans la salle des fêtes et un **kakemono** bien pratique) et l'achat de **vitrines d'affichage** installées dans le sas de la mairie et dans la rue Jean Jaurès. *« Il fallait désembuer l'affichage, améliorer ce pan de la communication visuelle »*, précise-t-on du côté de la Municipalité.

Des outils complémentaires pour toute la population

En dix ou quinze ans, le journal municipal a connu de nombreux changements, sur la forme comme sur le fond. Le titre, la pagination, le look, la fréquence ont changé. Des choix éditoriaux ont été faits. Car vous le comprendrez : on ne peut pas tout relater en vingt pages ! C'est pourquoi, au fil du temps et au gré de la Municipalité, le parti a été pris de jouer sur la **complémentarité des outils.** Le but de cette stratégie ? **Diffuser largement l'information et toucher toutes les générations.**

Mais **les supports numériques induisent un mouvement perpétuel… Lisez donc ce qui suit.**

Le site internet de la Ville a changé !

Mais pas d'inquiétude, l'adresse est identique !

www.ville-herin.fr vous mène aujourd'hui vers un **site qui se veut ergonomique, épuré et plus moderne** que son prédécesseur, conçu en 2010.

Cette compétence particulière ayant été déléguée par Christine Bajeart à **Pauline Hourez**, celle-ci a souhaité faire la part belle au **confort d'utilisation** et à **l'image**. *« **Une nouvelle mouture devenait urgente :** nous devions faire face à la vulnérabilité de l'ancien site, due à l'obsolescence de son logiciel. Avec une priorité : proposer aux usagers une lecture adaptée à différents formats d'écrans. La nouvelle version est donc responsive »*.

Il aura fallu près de deux années au comité de pilotage pour mener à bien ce projet. *« **L'évaluation des besoins et les conceptions graphique et technique ont été traitées en interne afin d'optimiser les coûts**. Il est vrai que cela a pris du temps, mais cela nous a autorisé une certaine flexibilité dans nos choix »*.

Le gros morceau du travail a ainsi été confié à **Michaël Richard**, qui a dû composer avec les exigences (arborescence, charte graphique, etc) et les contraintes financières imposées.

Un **travail formateur** - autodidacte en partie - qui lui permet de bien maîtriser l'interface de cet outil indispensable et de gérer d'éventuels bugs, toujours possibles ! Cependant, en complément, la Commune a fait appel à **un auto-entrepreneur hérinois** « La plume du Phénix » pour **valider les aspects technique et sécuritaire** afin de garantir un site opérationnel aux internautes. Au final, une enveloppe d'à peine 1 000 € aura été nécessaire pour cette prestation et l'achat de quelques modules.

Enfin, les élus ont été consultés sur l'esthétique générale, la lisibilité et la pertinence des informations avant le lancement.

Quoi de neuf sur ce site ? Quelques exemples notoires…

→ Glissez votre curseur sur la **barre de menu rose** en haut de la page d'accueil - sous le **tout nouveau logo de la Ville** - et découvrez les **sous-rubriques** associées : vous trouverez sûrement réponse à votre question !

- L'onglet « Actu et Images » : classe les infos pratiques et articles du moment par émetteur.

- **Une partie est réservée aux associations** qui ont donc la possibilité **de demander la diffusion en ligne de leurs flyers, projets et actualités** détaillées (contactez le service communication en Mairie par mail de préférence).
- **Des albums photos** sont également **consultables facilement** grâce aux répertoires annuels et aux titres clairs et datés.

- L'onglet « Au quotidien » permet entr'autres de télécharger le Guide de l'Habitant.

- L'onglet « Kiosque » regroupe l'ensemble des publications éditées par la Ville depuis 2015.

- L'onglet « E-Services » devrait être mis en service d'ici la fin mars. Cette nouvelle fonctionnalité vous permettra de consulter votre **« compte famille »** et de **payer en ligne des prestations** telles que la cantine, l'accueil périscolaire, l'inscription au centre de loisirs. Cette plateforme sera créée par une société extérieure.

→ **Un bouton « En bref » vous alerte** sur les actualités du moment à ne pas louper ! (inscriptions, recommandations, etc)

→ **Un carrousel d'images** est immédiatement visible sur la page d'accueil. Cliquez et agrandissez l'image pour une lecture facilitée !

→ **L'agenda des manifestations,** actualisé au jour le jour, se situe juste à côté.

→ **Six boutons cliquables** en bas de la page d'accueil orientent directement vers des recherches fréquentes (arrêtés municipaux, comptes-rendus de Conseil Municipal, menus de cantine, etc). **Bonne visite !**

Réseau social Facebook Herin.Com

Comment les nouveaux algorithmes de Facebook agissent sur la visibilité de nos contenus…

Vous avez l'impression que la page officielle de la Ville « Herin.Com » relaie moins d'informations depuis quelques temps ? Il n'en n'est rien !

Au service communication, nous avons remarqué, depuis le mois d'octobre 2017, une baisse sensible de la « portée organique » de nos publications. Il s'avère que Facebook applique une **sélection sur les contenus apparaissant dans les fils d'actualité des internautes**, grâce à un **algorithme aléatoire.**

Cela est, en partie, lié au **nombre extrêmement important de contenus diffusés chaque jour** sur le réseau social. En effet, deux milliards d'utilisateurs publient quotidiennement… Facebook déclare ainsi effectuer une « sélection pertinente » selon le profil des gens (pages aimées, recherches effectuées sur le web tracées via les cookies, etc…) et valorise des informations déjà populaires !

Autre explication : les pages qui mettront la main à la poche continueront d'être bien visibles... **Car le réseau social pousse les professionnels au marketing payant !**

TOUT CELA A UNE CONSÉQUENCE IMPORTANTE : LES PUBLICATIONS GRATUITES DE LA PAGE « HERIN.COM » SONT DEVENUES BEAUCOUP PLUS RARES DANS VOTRE FIL D'ACTUALITÉ.

POUR CONTINUER À VOIR NOS PUBLICATIONS, EFFECTUEZ CETTE DEMARCHE SIMPLE :

Rendez-vous sur la page Facebook Herin.Com, section « DEJÀ ABONNÉ(E) » puis cliquez sur « VOIR EN PREMIER ».

La même manipulation peut être effectuée sur votre smartphone.

Nous vous remercions de votre confiance et vous invitons **à partager largement cette information !**

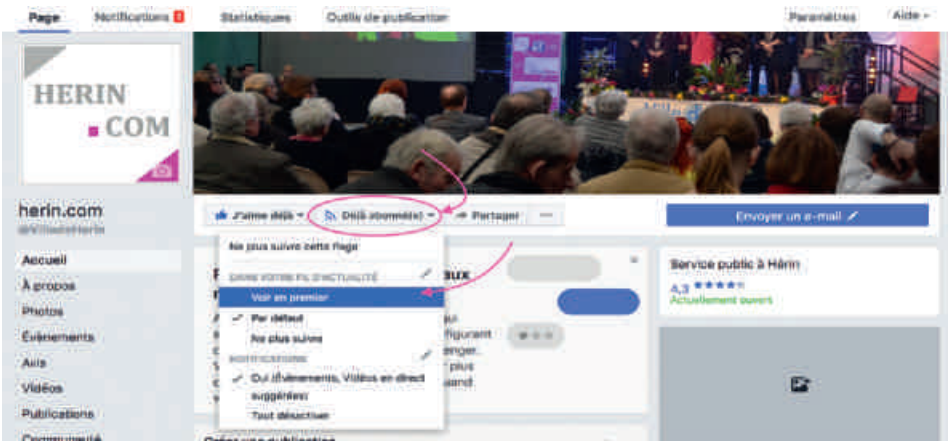

Quel est votre avis sur la communication de votre ville ?

Vous pensez qu'il manque quelque chose ? **Vous avez une amélioration ou une suggestion à apporter ?**
N'hésitez pas à nous la transmettre afin qu'elle puisse être étudiée ! **Ecrivez sans tarder à : comm@ville-herin.fr**

URBANISME

Faire rimer élagage avec recyclage

Dès la fin janvier, les agents du service municipal des Espaces Verts ont procédé à l'élagage des végétaux en divers endroits de la ville : square du 19 mars, rue V. Hugo, quartier des Corons, cimetière… Et comme ici à l'arrière de la Mairie, **le broyeur a tourné à plein régime ! Les branches coupées ont ainsi été recyclées pour créer un paillage 100 % écologique.** Esthétique, il offre aussi l'avantage d'étouffer les mauvaises herbes et contribue à la qualité du sol. Pour mémoire, ce matériel d'une valeur de 18 540 € a été **subventionné à hauteur de 7 725 € par l'Agence de l'Eau.**

TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Déploiement de la fibre optique

Le Syndicat mixte « La fibre Numérique 59/62 » dont les membres fondateurs sont la Région des Hauts-de-France et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais a choisi **le groupement Axione-Bouygues** pour construire puis commercialiser ce réseau public dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

Des opérations préalables aux travaux de construction consistent à procéder à des **relevés d'informations sur le terrain.** Peut-être avez-vous déjà vu des techniciens dans votre rue ? (ils sont **détenteurs d'une accréditation** attestant de leur mission sur le territoire).

A la suite de ces relevés, des **études** puis des **travaux** seront réalisés avant la mise en service des prises. **Le réseau « fibre optique »** aux territoires peu denses et aux communes rurales du Nord et du Pas-de-Calais devrait être **apporté d'ici 2021.**

Plus d'infos sur : http://lafibrenumerique5962.fr/

Propreté des rues : Des sacs à déjections canines sont disponibles en Mairie

En écho au texte de Pauline Hourez et Patrick Sans paru dans le magazine de novembre sur la **volonté d'agir en faveur du cadre de vie**, l'Adjoint aux travaux, **Daniel Boittiaux**, informe les propriétaires de chiens que des **sachets spécialement réservés au ramassage des excréments de leurs animaux sont maintenant à leur disposition.**

LE DISTRIBUTEUR EST ACCESSIBLE EN LIBRE SERVICE DANS LE HALL DE LA MAIRIE.

Faites preuve de civisme et de respect d'autrui, merci !

Renseignez-vous au 03.27.20.06.06.

COMMUNICATION

C'est votre histoire : « Quand trois gendarmes Hérinois se retrouvent en Corse… »

La Ville a été sollicitée par trois gendarmes originaires d'Hérin affectés à l'escadron de gendarmerie mobile 17/9 d'Hirson en Picardie : Benjamin Boulangué (33 ans), Vincent Albagnac (27 ans) et Julien Bigaillon (27 ans).

Ils nous ont expliqué que la gendarmerie mobile était une subdivision d'arme de la gendarmerie spécialisée dans le maintien de l'ordre public. Les gendarmes qui la composent sont amenés à se déplacer sur tout le territoire national (métropolitain et outre-mer) en moyenne plus de 200 jours par an pour diverses missions.
Revenu de Saint Martin environ un mois avant l'ouragan « Irma » puis déplacé successivement à Paris et Calais, leur escadron se trouvait en Corse du 29 décembre 2017 au 22 février 2018.
Benjamin, Vincent et Julien étaient détachés pour emploi à Ajaccio.
Benjamin était cuisinier à la caserne où ils étaient logés, tandis que Vincent et Julien exerçaient des missions de surveillance et d'intervention sur le secteur. Pour des raisons de service, **ils n'avaient pas été réunis tous les trois depuis un long moment et souhaitaient partager cette complicité dans le magazine communal.** C'est désormais chose faite !

Si vous aussi êtes originaire d'Hérin et vivez une expérience particulière, n'hésitez pas à contacter le Service Communication de la Ville pour proposer votre anecdote ! Tél : 03.27.20.52.82 – Mail : comm@ville-herin.fr

PAUSE DÉTENTE

Vos réponses à la question « T'es un vrai Hérinois, si… ? »

Vous avez été nombreux à réagir à cette question sur Facebook ! Alors, comme promis, voici quelques-unes des **anecdotes les plus parlantes.** D'autres seront relayées dans le magazine suivant. **Merci pour votre participation !**

Laëtitia Birembaut *« Je repense souvent aux voyages avec Monsieur Perrier et sa vieille camionnette bleue, ça sentait l'essence ^^ on allait à sa maison près de la mer, on dormait dans les vieilles tentes, il nous faisait des frites avec Michael et Nordine, nous réveillait en criant « CHOUCOULAT chaud » ! Que des bons souvenirs, rigolades à 100% ! »*

Géraldine Duflot *« Les fêtes d'école, les copains et les copines, aller chercher des bonbons à la boulangerie en face de la gendarmerie, les Pif poche et Mickey magazine chez Mme Bockaert, les pétards et feux d'artifice chez les marchands de vélos en face de la Poste (hein Maxime !). Les courses de voitures à pédales… Le Shopi de la place de l'église ! Le magasin de Mme Miro… Copanor et Josiane… Par la suite, aller chercher ses VHS au vidéoclub ! Que de bons souvenirs ! N'est-ce pas Estelle ! »*

Danielle Amédé Bocchini *« Souvenir du bonbon quotidien acheté 5 ou 10 centimes chez Clovis en allant à l'école (une sorte de caverne d'Ali Baba). Le catéchisme avec l'abbé Fontaine qui racontait des histoires de Toto et Cafougnette pour faire passer ses messages. Une nostalgie pour la parfumerie Didier et la garderie en tant que monitrice avec l'incroyable M. Perrier. »*

So Pioupiou *« La fête du marais, les vélos fleuris, les Gilles, la fanfare, les majorettes, le défilé, les voitures boite à savon, Marie-Jeanne Norlet, Maryse du rond-point, Andrée Kennedy et son café, trucmuche, Madame Vilain au cathé, Monsieur Basset, Lambert, Perrier, Madame Warzee, Madame Lambert chaussures… que de bons souvenirs. »*

Pascal Deloeil *« Je me rappelle du cinéma sur la place, c'est là que j'ai vu « La fureur du dragon » de Bruce Lee et « King-Kong » et plein d'autres films à 2 ou 3 francs la place. »*

Recette
Tartine savoyarde au Reblochon

- **30 minutes**
- **5 ingrédients**

- Reblochon : 1/4
- Lard fumé : 2 tranches
- Pruneaux : 2
- Pain de campagne : 2 tranches
- Beurre : 20 g

Etapes de préparation

- **1.** Préchauffez le four en position grill. Coupez le Reblochon et les pruneaux en fines lamelles.
- **2.** Faites fondre le beurre dans une poêle puis faites revenir les tranches de lard. Épongez-les avec du papier absorbant.
- **3.** Disposez le lard sur les tranches de pain, ajoutez les pruneaux et recouvrez le tout de Reblochon.
- **4.** Passez les tartines au four pendant quelques minutes jusqu'à ce que le fromage fonde.
  Salez, poivrez, et servez aussitôt.

Source : Mes Recettes Faciles
mes_recettes_faciles@mesrecettesfaciles.fr

Astuces du quotidien

Désherber bio : les astuces futées pour un désherbant naturel

On ne le répétera jamais assez, plutôt que de jeter l'**eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre**, récupérez-la pour **la verser sur les herbes indésirables !** Elle a des propriétés de désherbant naturel. Vous pouvez également **utiliser de l'eau bouillante salée** au bas de la plante. Ceci fonctionne bien **contre les mauvaises herbes ou la mousse.** En effet, l'eau salée brûle les racines…

Toutefois, prudence ! Une fois l'eau versée, la plante est susceptible de se dessécher très rapidement. Il est donc important d'appliquer l'eau salée **sans empiéter sur les autres plantes.** Attention également à l'**excès de sel** ! Car si celui-ci est efficace comme désherbant, il **tue aussi la micro-biodiversité**. Il faut donc être parcimonieux et **ne pas en abuser.**

Source : www.consoglobe.com

Faites-le vous-même !

Fabriquez une poule en feutrine

- **Débutant - Moins d'une heure**
- **Chaleureuse - A confectionner en famille !**

Fournitures
- Ciseaux à tissu
- Emporte-pièce circulaire pour l'œil ou une perforatrice

Consommables
- Feutrine épaisse 3 mm
- Ruban adhésif double face

Comment faire ?
- Dessinez le patron sur la feutrine épaisse.
- Découpez chaque pièce 2 fois.
- Collez les pièces identiques avec du ruban adhésif, deux faces l'une sur l'autre.
- Glissez-les l'une dans l'autre.

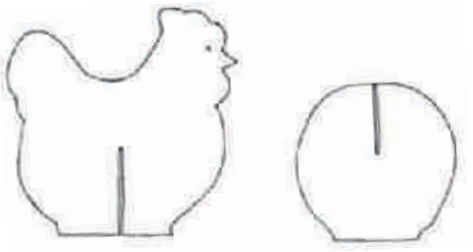

Astuces
- Remplacez l'adhésif double face par de la colle à tissu ou de la colle vinylique.
- Remplacez la feutrine par du papier cartonné.

Source : Auteur : Kars - Site/blog : Kars

EN PERSPECTIVE

Ces calendriers des manifestations sont communiqués à titre indicatif (sous réserve de modifications).
Contactez l'association organisatrice pour toute information complémentaire.

MARS 2018

Salle des Fêtes :

- **3 :** Repas dansant « Couscous » du FJEP Basket
- **10 :** Bal country de « Un pour tous, Tous pour un »
- **18 :** Concours de belote des Amis de la Pétanque Hérinoise
- **25 :** Loto organisé par les Randonneurs Hérinois
- **30 :** A 18h, réception des nouveaux habitants par la Municipalité

Salle des associations (S. Lannoy-Blin)

- **5 et 7 :** Formation PSC1 organisée par la Ville et l'association des Formateurs de Sapeurs-Pompiers du Douaisis, pour les demandeurs d'emploi hérinois

Mairie

- **8 :** Journée de la Femme : réception du personnel féminin communal à 17h30

En extérieur

- **16 :** Concert de printemps de l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale à 20h dans la salle de répétition (espace A. Delpointe)
- **19 :** 56ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie : dépôt des gerbes au monument aux morts à 17h45 puis rassemblement à 18h15 dans la cour de la salle des fêtes pour le départ du cortège vers le Square du 19 mars 1962 : dépôt des gerbes et discours de la F.N.A.CA ; retour vers l'Espace Alphonse Delpointe pour la réception
- **24 :** Chasse à l'œuf et kermesse du Secours Populaire, de 14h à 17h au stade football Alexis Jacquet
- **27 :** Cross des écoles

Pas de « Fête du Ch'ti Village » cette année…

Sur décision du Conseil Municipal, « la fête du Ch'ti Village » sera assurée tous les deux ans, en alternance avec une fête sportive.

L'année 2018 sera ainsi consacrée à l'inauguration de la plaine sportive *(voir ci-dessous)*.

Fêtons ensemble l'ouverture officielle de la plaine sportive « Base Germinal » !

La Municipalité vous donne rendez-vous **le DIMANCHE 20 MAI 2018** pour une **grande manifestation sportive** où petits et grands seront les bienvenus !

A 14h30 : Ouverture du site au public
A 15h : Match de football avec la participation d'anciens joueurs de Valenciennes
Dans l'après-midi : Tournois de basket et de pétanque
Rejoignez les Randonneurs Hérinois sur le parcours de santé et d'athlétisme !
En soirée : Concert

Détails du programme à suivre - Venez nombreux !

AVRIL 2018

Salle des Fêtes

- **8 :** 130ème anniversaire de l'Harmonie Batterie Fanfare d'Hérin
  - A 10h : Assemblée Fédérale de l'Arrondissement de Valenciennes de la Société Musicale du Nord-Pas-de-Calais
  - A 15h : Défilé de Batteries-Fanfares dans les rues
  - A 16h30 : Concert à la salle des fêtes
- **14 :** Concert de rockabilly par le groupe « The Hoodoo Tones », proposé par la Commission Municipale de la Culture, à 20h. Entrée gratuite !
- **21 :** Repas dansant du Club de tennis de table HUSTT
- **28 :** Soirée zumba organisée par la section Zumba de l'H.A.C.L.E

En extérieur

- **Pour Pâques :** Chasse à l'œuf dans les écoles maternelles, organisée par les Femmes Solidaires d'Hérin *(date à confirmer)*
- **29 :** À 10h, rendez-vous au Monument aux Morts pour le dépôt de gerbe de la Municipalité en souvenir des Victimes et Héros de la Déportation

MAI 2018

Salle des Fêtes

- **1er :** Remise des diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail (1ère promotion) à 11h15 par la Municipalité
- **13 :** Bal country organisé par la section Country Line Evolution de l'H.A.C.L.E à 14h *(entrée : 4€/adulte)*
- **20 et 21 :** Lotos du Secours Populaire

En extérieur

- **1er :** Défilé du 1er Mai : rassemblement à 10h45 à la station de tramway « Le galibot » ; départ du défilé à 11h vers la salle des fêtes
- **6 :** Rendez-vous à la Base Germinal (nouvelle plaine sportive) pour le « Parcours du Cœur » organisé par les Randonneurs Hérinois et le service municipal des sports. A 10h : départ de la marche ; A 10h30 : départ du footing. Retour vers la salle des sports polyvalente
- **8 :** Défilé du 73ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 : rassemblement à 10h15 dans la cour de la salle des fêtes ; 10h30 : départ du cortège vers le Monument aux Morts (cimetière). Retour vers l'Espace A. Delpointe
- **20 :** Dès 14h30 : ouverture officielle de la Base Germinal (plaine sportive), rue Danton *(voir ci-contre)*
- **26 :** Remise des cadeaux de fête des mères/pères par la Municipalité de 8h30 à 12h à l'Espace Alphonse Delpointe *(uniquement sur présentation de votre ticket d'attribution)*
- **27 :** Festival de majorettes organisé par les Flammes Hérinoises à la salle des sports Auguste Delaune